

COMITE CONSULTATIF DES USAGERS DU PORT DU CROISIC

Compte rendu de la réunion du 26 octobre 2016

La réunion a débuté à 15:30, dans la salle de réunion de la criée pour s'achever à 17:30.

1. Bilan au 30 septembre 2016

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic en particulier arrêté au 30 septembre 2016.

A cette date l'activité des deux ports est en progression par rapport à 2015, ce qui laisse augurer une bonne année pour la saeml, confirmant ainsi la tendance des dernières années.

M. Guillou présente son analyse des chiffres fournis qui montre que le port du Croisic est dans une bonne situation tant au niveau de la pêche que de la plaisance.

M. PALLADIN lui rappelle que les tableaux fournis dans les rapports sont des éléments techniques de suivi de l'activité et en aucun cas des outils de comparaison de l'activité des ports entre eux, ce qui serait en contradiction avec la politique de complémentarité des ports mis en place par la Saeml depuis bientôt 6 ans.

Les résultats de la plaisance doivent être analysés avec prudence car les chiffres du 3^e trimestre 2016 montrent une progression de l'accueil au Croisic alors que le second trimestre enregistrait une baisse de 40 % de l'activité du à des facteurs externes (météo, absence de pont et grève des carburants).

2. Point sur les investissements

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des investissements en cours. Des précisions sont apportés sur les sujet suivants :

Raccordement de la criée à la fibre optique

Après avoir reçu une offre en 205 de la société GIGALIS, la Saeml est sans retour de cette structure malgré trois relances au cours des deux derniers mois. Si la fibre arrive bien à l'entrée de la ville, ni le port ni la mairie ne sont pour le moment raccordés.

Nettoyage du pont du 8 mai

Compte tenu de la situation des quais coté ville dans cette zone, la saeml a souhaité mettre en place une maîtrise d'œuvre et d'y associer le département afin d'éviter tout dommage sur les ouvrages maritimes au cours de ces travaux.

La négociation avec le maître d'ouvrage potentiel va débiter.

Nettoyage du toit de la criée

Ce travail va débiter en interne avec le nettoyage des ardoises, le remplacement des cassées et pour finir la rénovation des bacs acier.

Il aura fallu plus d'une année pour obtenir des devis !

Rénovation de la salle de vente

Elle va être lancée d'ici la fin de l'année.

Borne 380 v et eau sur jonchère du prince.

Une borne à jetons a été commandé pour cette zone. Il reste à trouver comment y amener du 380.

Rénovation des pontons chambres des vases.

C'est le ponton E qui sera remplacé en 2017.

3. Barème 2015

Le conseil n'émet aucune objection au projet de barème 2017.

4. Aménagement du règlement intérieur

Des explications sont fournies sur la différence entre limite administrative du port et limite de concession. L'étier du Roy figure bien dans les limites de la concession de la Saeml.

Un plan de ces limites sera transmis avec le présente CR.

Aucune objection n'est émise à ces aménagements du règlement intérieur.

5. Points divers

Documents

Les membres du conseil portuaires n'ayant pas reçu l'une des pages du dernier PV, celui-ci leur sera envoyé avec le présent CR.

De même que le plan des limites administratives du port

Informations diverses

Un point est fait sur le projet éolien. Celui-ci se poursuit avec des négociations en cours sur la sécurité et l'usage de l'avant-port de La Turballe. Le recours déposé par des propriétaires de La Baule risque de générer un retard de deux ans dans son lancement.

LOIRE-ATLANTIQUE

pêche et plaisance

Le projet SEMREV devrait voir l'installation d'une éolienne flottante en 2017. Une société a déjà contacté la Saeml pour stationner un navire d'assistance sur place. Compte tenu de l'encombrement du Port de La Turballe (comme souhaité par cette société) il lui a été proposé de s'installer au Croisic. Pas de retour pour le moment

Fibre optique criée

Depuis 3 mois la Sté GIGALIS en charge de l'installation de la fibre optique au Croisic ne donne plus signe de vie. La criée de La Turballe va être raccordé à la fibre et la saeml voudrait faire de même pour le Croisic. Sans succès à ce jour.

Barrière H. Rielle

La barrière fonctionne actuellement avec 10 tel portables. Le système va être remplacé par un système à badge RFID qui est en cours d'installation.

Un problème demeure sur qui doit pouvoir accéder à cette zone :

- ☞ Seuls les usagers ayant un bateau du côté chantier Pradelles (position actuelle de la saeml)
- ☞ Tous les usagers du bassin comme le voudrait certains usagers du bassin (mais alors pourquoi pas tous les usagers du port ?)
- ☞ Les pêcheurs

La question n'est pas tranchée mais la saeml fait remarquer que si tous les usagers peuvent avoir un accès à cette zone, la question même de la barrière se pose.

Les clients du chantier et de la Ste Lemerle doivent régler avec eux leur problème d'accès. Ces deux sociétés devraient pouvoir disposer d'un mode d'ouverture de la barrière pour leur client.

Problème de moules

Suite à une expertise sur les pontons de l'estacade, une concentration anormale de moules y a été constatée. Des travaux vont être entrepris pour consolider ces pontons et retirer les moules.

De même les pêcheurs ont alerté la criée sur une prolifération de moules âgées de moins d'un an le long du quai de débarquement.

La Sté Lyor Zhou Ar Mor installée dans la criée a été contacté pour vérifier qu'elle n'était pas à l'origine de cette prolifération.

M FOUCHER MAURY doute de cette explication car les moules « pondent » en mars - avril et ne peuvent donc pas provenir de cette source. En revanche, 2016 aura été une année exceptionnelle pour le captage des moules dans toute la région (y compris au Croisic), ce qui pourrait expliquer cette prolifération.

Un nettoyage du quai va être entrepris.

6. Points soulevés par les usagers

- ☞ Un rappel au civisme devrait être fait auprès des plaisanciers qui éviscèrent leurs poissons dans le port au retour de pêche. Une affiche pourrait être mise à la capitainerie.
- ☞ En ce qui concerne l'allongement de 3 bras d'amarrage et leur élargissement sur le ponton du quai H Rielle, M. PALLADIN rappelle qu'une proposition de rallongement des bras d'amarrage a été faite aux usagers concernés mais refusée car ils souhaitaient disposer de catway plus large. Le remplacement de trois bras d'amarrage par des catway provoquerait l'expulsion de deux navires du ponton, ce qui n'est pas possible.
- ☞ Le nettoyage des pontons est en cours
- ☞ Le SNSM souhaiterait avoir une prise à quai afin éviter de tirer des rallonges sur le ponton de l'estacade. A voir durant les travaux.
- ☞ A la demande d'aménager la zone d'échouage sur l'ancienne calé de carénage, le port précise que cette zone est réservée exclusivement à de petits travaux et à l'échouage d'urgence de navires en péril.

Il n'est donc pas question d'inciter des usagers à l'utiliser de façon régulière en l'aménagement et en y installant de l'eau et de l'électricité.

- ☞ Un geste financier est demandé par l'ACPC pour les usagers du ponton 170 m qui n'ont pas d'eau ni d'électricité. M. PALLADIN souligne que ce ponton leur a permis d'obtenir une place sur ponton et que l'eau et l'électricité sont en cours d'installation. Il ne pourra donc pas être possible d'envisager un geste financier.

En revanche, une différenciation de tarifs sera proposée en 2018 pour les plaisanciers sur ponton sans accès à l'eau et l'électricité.

- ☞ Sur une demande de poubelles sur le parking du 8 mai, M. LE CAM rappelle que la mairie a cofinancé avec le port un nettoyage de toute cette zone avec enlèvement des vieux équipements de pêche. Comme pour le chantier Pradelle, l'installation de bennes publiques ne sert qu'à encourager l'absence de civisme quant à l'utilisation de la déchetterie publique, et ce, aux frais du contribuable.

Un recensement du matériel de pêche abandonné va être fait autour de la criée.

- ☞ Le CCC informe qu'un film vidéo est en cours de finalisation et qu'il permettra de montrer aux navigateurs comment entrer dans le traict en toute sécurité. Cette initiative espère favoriser la venue de nouveaux visiteurs dans le port.

A ce sujet, les plaisanciers informent l'administration que le 2^e alignement jaune et vert d'entrée du port commence à être masqué par des branches qu'il faudrait élaguer.

- ☞ Le CCC informe le comité de l'inauguration du canot « Vag Bihen » - Petit Navire en breton – qui aura lieu le 10 décembre. Il recherche des godilleurs pour animer cette unité.